

**DEMANDE D'INSTALLATION  
D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

**COORDONNEES DU PROPRIETAIRE**

Nom – Prénom : .....

Adresse actuelle : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

**LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET D'ASSAINISSEMENT**

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Références cadastrales (section et numéros de parcelles) : .....

Surface de terrain : ..... m<sup>2</sup>

**PIECES A JOINDRE**

Plan d'implantation de la filière choisie sur extrait cadastral (*échelle souhaitée : 1/100<sup>ème</sup> à 1/250<sup>ème</sup>*)

Copie de l'étude de sols et de prescription de filière (si réalisée)

Accord du propriétaire de l'exutoire en cas de filière drainée (le cas échéant)  
(*formulaire disponible auprès du SPANC et téléchargeable sur notre site Internet*)

**Formulaire à retourner dûment complété et signé à :**

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret  
Service Public d'Assainissement Non Collectif  
9, Avenue Charles de Gaulle - BP 302  
23006 GUERET CEDEX

**Contact :**

E-mail : [spanc@agglo-grandgueret.fr](mailto:spanc@agglo-grandgueret.fr)  
Tél : 05-55-41-72-72

## CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Demande adressée dans le cadre :

d'un permis de construire       d'une réhabilitation       autre

Type d'immeuble :

résidence principale       résidence secondaire  
 autre (détailler) : .....

Nombre de chambres : .....    Nombre de pièces principales (chambres incluses) : .....

Nombre d'usagers permanents : .....

## CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Superficie disponible pour l'assainissement : ..... m<sup>2</sup>

Pente du terrain :     faible (<5%)     moyenne (5 à 10%)     forte (>10%)     mixte

Alimentation en eau potable :     distribution publique     source privée (puits, ...)

Présence d'un puits sur le terrain :       oui       non

Si oui, est-il destiné à la consommation humaine :       oui       non

Distance par rapport au dispositif de traitement : ..... m

Présence d'un puits sur le terrain voisin :       oui       non

Si oui, est-il destiné à la consommation humaine :       oui       non

Distance par rapport au dispositif de traitement : ..... m

Présence d'un cours d'eau à proximité :       oui       non

Présence d'un fossé à proximité :       oui       non

Présence d'un réseau de collecte des eaux pluviales à proximité :       oui       non

Contraintes de terrain (le cas échéant) :

rocheux     hydromorphe (sol gorgé d'eau)     présence d'une nappe

autres : .....

	Test 1	Test 2
Profondeur du test (cm)		
Volume d'eau infiltré en 10 minutes (L)		
Coefficient de perméabilité (mm/h)		

Perméabilité du terrain à la profondeur du dispositif de traitement (en cas de filière non drainée) :

perméable       moyennement perméable       imperméable

## DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

Rejet en surface (fossé, caniveau, réseau d'eaux pluviales, ...)

Infiltration sur la parcelle

Rétention (cuve, mare, ...)

Autre (précisez) : .....

*Les eaux pluviales ne doivent en aucun cas être évacuées dans le dispositif d'assainissement.*

## CARACTERISTIQUES DU PROJET

### PRETRAITEMENT

- Fosse toutes eaux Volume : ..... litres  
 Fosse septique (si conservation) Volume : ..... litres  
 Bac dégraisseur Volume : ..... litres  
 Bac décolloïdeur Volume : ..... litres  
 Toilettes sèches  
 Autre (précisez) : .....

*Les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur.  
La mise en place d'un bac dégraisseur est vivement recommandée dans le cas où la fosse toutes  
eaux serait implantée à plus de 10 m des évacuations d'eaux ménagères.*

### TRAITEMENT

- Tranchées d'épandage Linéaire total : .....mètres Nombre de tranchées : ....  
 Filtre à sable vertical drainé Surface : .....m<sup>2</sup>  
 Filtre à sable vertical non drainé Surface : .....m<sup>2</sup>  
 Filière agréée  
 Filtre compact  Microstation  Filtres plantés  
Numéro d'agrément : .....  
Modèle : .....  
Dimensionnement : .....EH (Equivalent-Habitants)  
 Autre (précisez) : .....

*De manière générale, le dispositif de traitement doit être distant de 5 m de l'habitation,  
et de 3 m des arbres et limites de propriété.  
Les microstations ne peuvent en aucun cas fonctionner par intermittence.*

### DISPOSITIFS ANNEXES EVENTUELS

- Pompe de relevage  
 Eaux brutes  Eaux prétraitées  Eaux traitées  
 Chasse automatique (chasse à auget, auget basculant)

### MODALITES D'EVACUATION DES EAUX TRAITEES (pour les systèmes drainés)

- Par infiltration dans le sol  
 Tranchées d'infiltration Linéaire total : ..... mètres Nombre de tranchées :  
.....  
 Lit d'infiltration Surface : ..... m<sup>2</sup> Profondeur : ..... mètres  
 Puits d'infiltration (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)  
 Rejet superficiel  
 Fossé  
 Privé  Communal  Départemental  Autres  
 Réseau d'eaux pluviales  
 Communal  Départemental  Autres  
 Cours d'eau, mare  
 Autres (préciser) : .....

## ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts, et s'engage à :

- ✓ Avoir pris connaissance des informations mentionnées sur l'annexe au présent formulaire (version 2023) ;
- ✓ Ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC (et du Maire de la commune concernée, si nécessaire), et conformément au projet accepté ;
- ✓ Ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux (auquel cas une non-conformité serait délivrée sur le dispositif) ;
- ✓ Assurer le bon entretien de son installation (vidange des ouvrages notamment) ;
- ✓ Respecter les consignes d'entretien mentionnées dans le guide d'utilisation du fabricant (cas des filières agréées) ;
- ✓ S'acquitter des redevances de contrôle du SPANC prévues dans le règlement de service du SPANC.

Le pétitionnaire prend également connaissance que **la réalisation d'une étude de sol et de prescription de filière d'assainissement par un bureau d'études spécialisé est vivement recommandée** (et peut parfois être imposée). Sans cette étude, la détermination de la nature du sol et de sa perméabilité relève de son unique responsabilité. Tous dysfonctionnements futurs de l'installation liés à une mauvaise interprétation de la nature du sol peut entraîner des conséquences préjudiciables (par exemple en cas de présence de veine d'eau temporaire ou permanente non décelée,...), dont le SPANC ne pourra en aucun cas être tenu responsable.

Fait à : ..... le : ..... « Lu et approuvé »  
Signature

## AVIS DU SPANC

- Projet conforme à la réglementation en vigueur
- Projet non conforme à la réglementation en vigueur

Réserves / modifications à réaliser / commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à Guéret, le ..... Nom du contrôleur : ..... Signature

AVIS DU MAIRE  Nécessaire  Non nécessaire

Favorable  Favorable avec réserves  Défavorable

Commentaires :

.....

.....

Fait à : ..... le : ..... Signature